

## **APRES LA VAGUE DE FROID, UNE NOUVELLE DEFAITE DU POUVOIR D'ACHAT OUVRIER!**

Alerte à la hausse! Sus à l'inflation!... La presse bien pensante jette ainsi le cri d'alarme depuis la montée vertigineuse des prix provoquée à l'occasion de la vague de froid par la mercante, petite et grande.

De leur côté les porte-parole du patronat se sont précipités (chez les nouveaux «gérants loyaux» hissés au pouvoir, pour leur enjoindre d'empêcher que la courbe ascensionnelle des prix atteigne le seuil fatidique qui ferait jouer l'échelle mobile.

L'Etat-patron étant lui-même intéressé au premier chef au maintien du statu quo, nous pouvons être assurés que cette fois encore tout rentrera bien dans l'ordre. D'ailleurs, un communiqué officiel nous a affirmé que *«Du côté des prix, le ministre des Finances ne semble pas trop inquiet. La vague de froid fera monter les prix des fruits et légumes (qui ne figurent pas dans l'indice des 213 articles), mais dès juin, le coût de la vie devrait redevenir normal»*.

Dès juin ! On voit que le ministre, lui, n'est pas pressé.

Qu'en penseront les salariés du S.M.I.G. dont on empêche ainsi le rajustement et l'armée innombrable des bas-salaires? Pour eux surtout, mais, aussi pour l'ensemble des salariés, c'est encore trois mois de grande pénitence et qui feront sans doute des petits en vertu du phénomène bien connu - et surabondamment vérifié par l'expérience - que si la pénurie fait la hausse, le retour à l'abondance ne fait pas pour autant la baisse.

Nous serons d'ailleurs doublement pénalisés: d'une part en tant que consommateurs et, d'autre part, en tant que contribuables; car c'est nous - c'est toujours nous bien sûr - qui auront à payer les indemnités réclamées par les exploitants agricoles, petits et gros, pour compenser les dégâts causés par le gel.

Que penseront de cette solidarité à sens unique nos camarades du Bâtiment, victimes, eux-aussi, du gel et dont le chômage prolongé n'a été compensé, en plus des indemnités d'intempéries, que par le vote de quelques brouilles notoirement insuffisantes pour atténuer le dénuement du foyer?

Sans doute penseront-ils qu'ils sont une fois de plus sacrifiés au vieux principe qui caractérise si bien les inégalités sociales: celui de l'individualisation du profit et de la socialisation des pertes.

Pourtant, en la circonstance, le jeu régulier des compensations ne devrait-il pas consister à indemniser les sinistrés agricoles avec les surprofits réalisés par la hausse spéculative et ne serait-ce pas là une tâche toute indiquée pour un gouvernement à direction socialiste?

### ***Les grandes manœuvres...***

N'a-t-on pas, en effet, assisté à des spéculations sordides appelées, par délicat euphémisme, hausses psychologiques?

Tous les agriculteurs ne sortent pas ruinés des gelées catastrophiques de février dernier. Certains, ayant stocké, ont vendu et vendent encore à des prix double et triple de la valeur initiale.

Et toute la mafia des margoulins qui gravitent du producteur au consommateur (grossistes, répartiteurs, approvisionneurs, mandataires, commissionnaires, etc.) n'a-t-elle pas tiré de substantiels profits de cette fièvre spéculative?

Pourquoi se seraient-ils gênés puisque, les prix des fruits et légumes n'intervenant pas dans l'indice des 213 articles, leurs tractations véreuses si souvent dénoncées laissent indifférents les gouvernements successifs!

Au moment où ces lignes sont écrites, la salade venue du Maroc se maintient confortablement à 650 francs le kilo et le poireau, qui a plafonné à 1.000 francs, n'est plus, et pour longtemps, l'asperge du pauvre.

Au surplus, pour ne pas être en reste, nombre d'articles compris dans l'indice ont, eux aussi, fait des bons appréciables, sans autre justification que l'appât du gain. Les œufs ont grimpé de 50 %, les pommes de terre de près de 100 %, les produits laitiers, la viande (jusqu'à 1.500 fr. le kilo en première qualité, donc interdite au manoeuvre-balai), le charbon ont suivi allègrement.

Or, c'est là où la stratégie spéculative des trafiquants du commerce s'est heurtée à celle des employeurs craignant que la montée des prix ne suscite de nouvelles revendications ouvrières.

D'où cette opportune autant que provisoire (il convient de le souligner) détaxation de certains articles d'épicerie assurant le maintien de l'indice au-dessous de la cote d'alerte.

On s'est bien gardé de toucher aux produits de consommation quotidienne comme les produits laitiers, la viande qui, taxée à raison de 55 francs par kilo, rapporte 8 à 9 milliards mensuels au Trésor. Aussi plus elle est chère plus les rentrées sont élevées et cette marge de sécurité permet le relâchement sur les articles précités qui évitera le déclenchement du mécanisme tant redouté.

### ***... et les petites.***

On sait, en effet, que, depuis la loi de 1952, instituant l'échelle mobile des salaires, c'est l'indice des prix de 213 articles, calculé chaque mois par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques d'après les dépenses d'une famille de quatre personnes, qui doit déterminer en conséquence les révisions éventuelles des salaires.

De nombreuses critiques ont été élevées contre ce moderne baromètre de la vie économique très incomplet et sans rapport équitable avec les conditions d'une vie décente, étant donné que le standing général est sordidement mesuré à cette famille que l'on a la précaution de désigner «de condition modeste».

Nous pourrions nous joindre à ceux qui mènent campagne pour la réforme des indices, soit pour en augmenter le nombre, soit pour modifier les proportions des différentes catégories d'articles qui, paraît-il, ne correspondent plus à la réalité actuelle. Nous nous en garderons bien, considérant que les facteurs qui déterminent le coût de la vie sont tellement instables, les produits à envisager pour établir une moyenne valable si nombreux que les syndicalistes ont mieux à faire que d'aller grossir le flot des enquêteurs et autres statisticiens qui n'ont réussi, jusqu'à présent, qu'à mécontenter tout le monde.

Il serait, en outre, quelque peu naïf de vouloir s'hypnotiser sur les variations des indices, alors que nous venons d'avoir la démonstration que les indices seront toujours «dirigés» du fait même qu'ils conditionnent les salaires et qu'ils sont liés à la politique gouvernementale de l'Etat-patron, soucieux lui aussi de lâcher le moins possible de sa plus-value.

Nos augures syndicaux qui ont cru bon, à une époque toute récente, de se mettre sur les rangs pour en corriger les insuffisances en établissant le budget-type du manoeuvre-balai, sont tombés dans les mêmes erreurs. Ils ont eu ce complexe d'infériorité, dégradant pour leur mandants et pour eux-mêmes, de triturer sordidement les chiffres afin de faire accepter au patronat un budget ouvrier si étrié, issu de calculs si mesquins qu'il eût été souhaitable de les voir astreints au régime ballon qu'ils jugeaient convenable pour les autres, pour ceux d'en bas - car il faut croire que, même dans les organisations syndicales, on ne mélange pas les torchons avec les serviettes.

En résumé, il apparaît que le rattachement des salaires à l'indice, des prix «officiels» ne peut être considéré que comme un pis-aller provisoire, de même que l'échelle mobile dont le seul mérite est de freiner la hausse sur certains articles lorsque la tendance est, comme aujourd'hui, à la spéculation et que le rapport de forces nous est contraire.

### ***Action directe et capacité ouvrière.***

Le résultat est ailleurs. Il est dans l'action directe ouvrière, dans le mouvement généralisé d'août 1953 comme dans celui localisé de Saint-Nazaire qui est à l'origine des accords Renault et autres entreprises, puis des actuels projets sociaux du gouvernement. Il est dans les grèves des consommateurs organisées avec succès contre la vie chère par les syndicats ouvriers: en Angleterre, lors de la cessation des restrictions, alors que les prix de la viande avaient atteint des cours exagérés et plus récemment en Allemagne.

Quant à l'épouvantail inflationniste qu'on brandit à toute occasion, il ne faudrait tout de même pas pousser trop loin la plaisanterie, car la patience des bons bougres que nous sommes a des limites quand nous constatons qu'il n'en est nullement question lorsqu'il s'agit des dizaines de milliards de subventions généreusement accordés aux pinardiers et autres betteraviers, dont il faut reconnaître que l'action directe - par le barrage des routes et le refus de l'impôt, la mobilisation contre les saisies, etc.- est plus rémunératrice.

Il n'en est pas non plus question lorsqu'il s'agit cette fois de centaines de milliards - sans compter l'impôt du sang absorbé pour perpétuer la sueur du burnous et les profits des Boiteaud et autres négriers, opérant leurs odieux trafics sous la bénédiction des fantoches parlementaires dont ils tirent les ficelles.

Les travailleurs, s'ils ont trop souvent l'occasion de sursauter d'indignation en apprenant les sommes fabuleuses laissées par les oisifs sur le tapis des maisons de jeu et la vie fastueuse des parasites dont ils fabriquent les dividendes, se rendent compte également par l'examen des bilans «avoués» que les profits des entreprises et les fortunes privées atteignent des chiffres records. On n'en finirait pas de citer les sociétés industrielles et bancaires qui, en peu d'années, doublent et triplent bénéfices et capitaux. Et c'est un document du ministère des Finances qui nous apprend ces jours-ci que les bénéfices des sociétés ont augmenté de 44,5% en trois ans et ceux des entreprises individuelles de 70%. Le voilà bien le véritable barème sur lequel il convient d'aligner les salaires!

Ils savent, enfin, que les grosses entreprises, convenablement équipées, s'octroyent hypocritement de copieux surprofits en alignant leurs prix de revient et de vente sur ceux des entreprises marginales à l'outillage désuet; que les grosses exploitations agricoles, à leur tour, échappent, par leur poids électoral, à l'impôt et aux charges sociales.

Que déduire de ces constatations, sinon que l'état d'indigence du plus grand nombre parmi les travailleurs est un anachronisme insupportable dans un pays en pleine expansion, riche en possibilités de toute sorte et qui se croit socialement avancé, alors que les profits impudemment étalés de certains sont une insulte permanente à la misère des autres?

Le drame de notre époque est que le monde du travail s'est laissé dissocier en catégories salariales s'ignorant trop souvent l'une l'autre et que les plus favorisés ont une fâcheuse tendance à se désintéresser des autres. La tactique patronale: diviser pour régner a obtenu là une de ses meilleures réussites.

Une véritable politique ouvrière devrait s'attacher à supprimer ces cloisonnements, à rétrécir l'écart des salaires par un relèvement des bas-salaires et une adaptation générale et permanente des rémunérations en rapport avec le progrès technique, de sorte que les fruits de la productivité, donc de la multiplication des produits, ne soient pas seulement empochés par les patrons.

Certesi, cela nécessite, outre une action revendicative vigilante, une connaissance plus approfondie de la gestion des entreprises et un contrôle ouvrier approprié mieux adapté que nous ne l'avons exercé jusqu'alors et qui tendrait à renforcer la puissance ouvrière en face du pouvoir patronal.

C'est pourtant la condition primordiale pour assurer une défense efficace de notre pouvoir d'achat, et aussi celle du facteur humain si souvent dédaigné.

**Nicolas FAUCIER**